

Préfet des Côtes d'Armor

Commune de PLOUVARA

Information sur les risques naturels et technologiques majeurs Pour l'application des I, II de l'article L125-5 du Code de l'Environnement

 situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn] La commune est située dans le périmètre d'un PPRi oui nonX
La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui nonX .
1 bis. situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers [PPRM] La commune est située dans le périmètre d'un PPRM ouiX non
prescrit date 11 août 2008 aléa mouvement de terrain .
Les documents de référence sont :
- rapport de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement relatif à l'étude des aléas liés aux anciennes mines de Trémuson du 26 mai 2008 complété par le rapport du 8 mars 2010
 situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques [PPRt]
La commune est située dans le périmètre d'un PPRt oui nonX .
3. situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application du décret n°91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique
La commune est située dans une zone de sismicité zone la lb ll non X.
4. situation de la commune au regard des arrêtés de catastrophes naturelles ou technologiques
 aléa Tempête d'intensité exceptionnelle date de l'arrêté 22/10/1987 aléa <u>Inondations</u>, coulées de boues et submersion marine date de l'arrêté 29/12/1999 aléa <u>Inondations</u> et coulées de boues date de l'arrêté <u>11/09/2008</u> aléa <u>Inondations</u> et coulées de boues date de l'arrêté <u>10/05/2010</u>
5. cartographie – pièces jointes à cette fiche
- Cartographie des aléas - 1 planche A3 *
* documents consultables sur le site internet de la préfecture des Côtes d'Armor (<u>www.cotes-darmor.pref.gouv.fr</u>)

Date d'élaboration de la présente fiche : novembre 2010